

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 8 septembre 2021 – 7h30

## Résultats consolidés S1 2021 du groupe Dexia<sup>1</sup>

### Résultat net de EUR -206 millions au 30 juin 2021 contre EUR -759 millions au 30 juin 2020

- *Résultat récurrent (EUR -115 millions) intégrant un coût du risque positif à EUR +47 millions, notamment lié à la revue du scénario macro-économique déterminant les pertes de crédit attendues*
- *Éléments de volatilité comptable légèrement positifs (EUR +6 millions) dans un environnement de marché favorable*
- *Éléments non récurrents (EUR -97 millions) principalement liés à la stratégie de réduction du bilan et de transformation du groupe et bénéficiant de reprises de provisions pour litiges*

### Poursuite de la résolution du groupe

- *Avancées du programme de cessions d'actifs : environ 85 % de l'objectif fixé à échéance fin 2022 déjà réalisé au 30 juin 2021*
- *Simplification du groupe : transfert d'un portefeuille d'actifs et de dérivés de Dexia Crediop à Dexia Crédit Local*
- *Total bilan de EUR 102,5 milliards au 30 juin 2021, en baisse de 10 % sur le semestre, résultant de la hausse des taux d'intérêt et de la réduction des portefeuilles*

### Résilience confirmée du modèle de financement

- *Programme annuel de refinancement à long terme clôturé dès le mois de juillet*
- *Ratification de la prolongation de la garantie de financement par les États belge et français, élément clé de la résolution du groupe*

### Ratio « Total Capital » robuste à 28,9 % au 30 juin 2021

Pierre Crevits, administrateur délégué de Dexia, a déclaré : « *Tout au long de ce premier semestre 2021, dans le contexte d'incertitude lié à une situation sanitaire qui reste difficile, Dexia a continué à faire preuve de résilience et d'agilité dans l'adaptation de son mode de fonctionnement. Ainsi, nous avons pu, tout en assurant la sécurité des équipes et la continuité opérationnelle, poursuivre la simplification de notre périmètre et la réduction de notre bilan. Je salue l'engagement constant des collaborateurs pour le groupe, qui a rendu possible ces réalisations.* »

Gilles Denoyel, président du conseil d'administration de Dexia, a déclaré : « *La France et la Belgique ont désormais ratifié la prolongation de la garantie de financement du groupe pour une nouvelle période de dix ans, qui avait déjà fait l'objet d'une validation de la Commission européenne. Fort de cette étape essentielle, qui illustre le soutien sans faille de ses États actionnaires, Dexia peut désormais poursuivre la feuille de route de sa résolution ordonnée en s'appuyant sur son management et ses équipes, dont l'implication ne se dément pas au fil des ans.* ».

<sup>1</sup> Les données chiffrées de ce communiqué de presse ne sont pas auditées.

## Introduction

Après une année 2020 fortement marquée par la pandémie de Covid-19, l'amélioration des conditions de marché et la réduction de la volatilité amorcées fin 2020 grâce au soutien historique des banques centrales se sont poursuivies au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Dans cet environnement plus favorable, le groupe Dexia a poursuivi son programme de cession d'actifs à un rythme soutenu et finalisé son programme annuel de refinancement à long terme dès le mois de juillet.

La remontée des taux d'intérêt a par ailleurs marqué les résultats du groupe de son empreinte : le bilan affiche une baisse de 10 % sur le semestre, essentiellement portée par la réduction du cash collatéral et des éléments de juste valeur. Les éléments de volatilité comptables sont également légèrement positifs sur le semestre.

Le groupe continue d'afficher des ratios de solvabilité robustes, supérieurs aux exigences réglementaires.

Depuis le retrait de la cotation de l'action de Dexia en décembre 2019 et conformément aux dispositions légales en vigueur, Dexia ne publie plus de rapport financier semestriel. En ligne avec les exigences de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, Dexia Crédit Local dont le bilan représente la quasi-totalité du périmètre de Dexia, continue néanmoins de publier un rapport financier semestriel, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

## 1. Événements et transactions significatifs

- *Poursuite de la gestion proactive du bilan, du hors bilan et des risques*
- *Simplification du réseau international : focus sur Dexia Crediop*
- *Ratification de la prolongation de la garantie de financement par les Etats belge et français, élément clé de la résolution du groupe*

### A. Implications relatives au Covid-19

Dès les prémices de la crise, Dexia a suivi attentivement l'évolution de la situation liée à la propagation du Covid-19 à travers le monde et particulièrement en Europe. Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021, le comité de direction du groupe a maintenu le dispositif composé d'une cellule opérationnelle et d'une cellule stratégique de crise. Les mesures de confinement et le travail à distance ont été reconduits avec une amplitude adaptée de façon flexible à l'évolution de la pandémie.

Les différentes répercussions de la pandémie sur les activités et les états financiers de Dexia sont détaillées à l'annexe 2 et dans les différentes sections de ce communiqué de presse.

### B. Gestion proactive du bilan, du hors bilan et des risques

#### Poursuite des ventes d'actifs à un rythme équivalent à celui de fin 2020

Après un début d'année 2020 fortement perturbé par la pandémie de Covid-19, le retour à la normale quasi généralisé des conditions de marché à partir de septembre 2020 avait permis au groupe Dexia de pleinement reprendre ses activités de cession d'actifs. Ces conditions favorables ont perduré au 1<sup>er</sup> semestre 2021, notamment grâce à l'intervention des banques centrales.

Ainsi, fin juin 2021, les portefeuilles d'actifs s'inscrivent en baisse de EUR 3,1 milliards par rapport à fin décembre 2020, grâce à EUR 2,0 milliards de cessions et de remboursements anticipés et EUR 1 milliard d'amortissement naturel.

Sur l'année, 60% des actifs cédés ou remboursés anticipativement sont libellés en devises non euro (livre sterling, dollar US et dollar canadien) et la durée de vie moyenne de ces actifs demeure longue (9 ans), ce qui a permis la poursuite de la réduction du risque de refinancement du groupe.

Les cessions et remboursements se sont principalement concentrés sur des financements de projets et de grandes entreprises (EUR 0,8 milliard) et des actifs du secteur public (EUR 1,1 milliard), via notamment des cessions ou remboursements de prêts aux collectivités locales françaises (207 prêts cédés ou remboursés pour un encours de EUR 0,6 milliard) et de prêts à des acteurs du secteur du logement social au Royaume-Uni (EUR 0,4 milliard).

Une vingtaine d'opérations « complexes » ont fait l'objet de simplification au 1<sup>er</sup> semestre 2021 via, par exemple, le remboursement anticipé de crédits revolving ou la restructuration de crédits indexés sur des indices structurés. Ceci contribue à la poursuite de la simplification du portefeuille commercial.

Depuis la mise en œuvre du nouveau programme de cessions d'actifs en juillet 2019, le groupe Dexia a ainsi négocié des cessions et remboursements anticipés correspondant à environ 85 % de l'objectif fixé à échéance fin 2022 en termes de réduction du nominal.

## **Gestion proactive du hors bilan**

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, le groupe a poursuivi la mise en œuvre du programme de réduction de son portefeuille de dérivés, procédant notamment à des exercices de compression afin d'en simplifier la gestion opérationnelle et d'en réduire le montant nominal.

Le groupe a également débouclé anticipativement 22 contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) exécutés avec des clients, ce qui contribue également à l'objectif de simplification des encours commerciaux.

## **Réduction de la sensibilité du bilan et du résultat aux paramètres de marché**

Depuis plusieurs années, Dexia poursuit une politique active de gestion des risques ALM, visant en particulier à réduire la sensibilité de son bilan et de sa trajectoire de profitabilité à certains paramètres de marché. Ce programme de couverture des risques s'est poursuivi selon une bonne dynamique au 1<sup>er</sup> semestre 2021, sous le pilotage du comité de gestion Actif-Passif (ALCO).

Ainsi, au cours du semestre, les actions permettant de réduire de façon matérielle la sensibilité de la marge nette d'intérêt aux paramètres de marché les plus sensibles et donc l'amplitude d'un stress potentiel sur la solvabilité du groupe, se sont poursuivies.

## ***C. Poursuite de la simplification du réseau international : focus sur Dexia Crediop***

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, Dexia a finalisé le transfert vers Dexia Crédit Local Paris et Dublin d'un portefeuille d'actifs de EUR 3,2 milliards de valeur nominale, composé de prêts, d'obligations et de dérivés de couverture associés. Ces titres ayant été transférés à la valeur nette comptable qu'ils affichaient dans les comptes de Dexia Crediop et non à leur valeur de marché, une charge d'impôt différé passif de EUR -54 millions a été comptabilisée dans les comptes consolidés du groupe Dexia.

Dexia a également mis en place un programme de transfert de 25 contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) exécutés avec des clients de Dexia Crediop, représentant un encours total de EUR 1,8 milliard. Ces swaps sont transférés vers Dexia Crédit Local à Paris au gré de l'obtention des consentements des contreparties.

Par ailleurs, le groupe a poursuivi les actions d'amélioration du mix de financement de sa filiale.

#### ***D. Exigences prudentielles en matière de fonds propres, ratification de la prolongation de la garantie de financement par les États et évolution de la gouvernance***

##### **Exigences prudentielles en matières de fonds propres applicables à Dexia et à ses filiales**

Le 7 janvier 2021, l'ACPR a informé Dexia qu'en l'absence d'évolution significative de son profil de risque et afin de tenir compte des circonstances exceptionnelles engendrées par la crise sanitaire actuelle, l'exigence de fonds propres totale de 11,25 % sur une base consolidée était maintenue en 2021. Ce niveau comprend une exigence minimale de fonds propres de 8 % (*Pillar 1*) et un niveau de capital supplémentaire de 3,25 % (P2R – *Pillar 2 requirement*) devant être couvert au moins à hauteur de 56,25 % par des fonds propres « Common Equity Tier 1 » et 75 % par des fonds propres « Tier 1 ».

Le 5 février 2021, l'ACPR a également confirmé à Dexia le maintien provisoire d'une tolérance qui lui permet de déduire de son capital réglementaire CET1 l'impact économique qu'engendre la remédiation à un manquement au respect du ratio des grands risques pour une exposition souveraine.

##### **Ratification de la prolongation de la garantie de financement de Dexia par les États belges et français**

À la suite de l'approbation<sup>2</sup> par la Commission européenne de la prolongation de la garantie de financement de Dexia pour une nouvelle période de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les États français et belge ont ratifié les textes de loi relatifs à cette prolongation, respectivement les 29 décembre 2020 et 27 juin 2021<sup>3&4</sup>.

Pour rappel, la garantie de financement prolongée conserve la majeure partie de ses caractéristiques actuelles et reste donc conjointe, inconditionnelle, irrévocable et à première demande. Les modifications suivantes ont cependant été apportées au schéma :

- Le nouveau plafond de garantie est de EUR 75 milliards ;
- L'État luxembourgeois ne prend plus part au mécanisme de garantie. Sa quote-part de 3 % est répartie entre les États belge et français en proportion de leur quote-part respective actuelle de 51,41 % et 45,59 %, soit 53 % pour la Belgique et 47 % pour la France ;
- La rémunération de la garantie reste de 5 points de base par an sur les encours garantis, payable mensuellement. Cette commission sera augmentée d'une commission différée conditionnelle, payable en cas de liquidation du groupe et pour autant que Dexia Crédit Local ne dispose plus de licence bancaire. La tarification de cette commission sera progressive dès 2022 et atteindra un taux annuel de 135 points de base sur les encours en 2027.

Cette structure de rémunération de la garantie permet de pleinement mettre en œuvre le principe de partage de fardeau (*burden sharing*) qui sous-tend la résolution ordonnée de Dexia et qui impose que toute amélioration de la situation financière de Dexia bénéficie aux seuls États actionnaires et garants.

Dexia Crédit Local, continuera à se refinancer sous le schéma de garantie actuellement en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021 et la dette déjà émise ou qui sera émise avant cette date sera couverte jusqu'à sa maturité contractuelle par la convention de garantie du 24 janvier 2013. Au 30 juin 2021, l'encours de dette garantie de Dexia s'élève à EUR 50 milliards.

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/mex\\_19\\_5875](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/mex_19_5875)

<sup>3</sup> Cf. communiqué de presse Dexia du 28 mai 2021, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

<sup>4</sup> Loi 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finance pour 2021, publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2020 et loi du 27 juin 2021 portant des dispositions financières diverses, publiée au Moniteur Belge le 9 juillet 2021.

## Évolution de la gouvernance du groupe

Le 29 avril 2021, le conseil d'administration de Dexia a coopté Marie-Anne Barbat-Layani en qualité d'administrateur non exécutif de Dexia, en remplacement de Bertrand Dumont. Sa nomination définitive a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de Dexia du 19 mai 2021.

La gouvernance de Dexia et Dexia Crédit Local étant intégrée, Marie-Anne Barbat-Layani est également administrateur non-exécutif de Dexia Crédit Local.

## E. Autres événements significatifs

### Réforme des indices de référence (IBOR)

Afin de renforcer la fiabilité et la transparence des taux de référence à court terme (IBOR), une réforme a été engagée au niveau mondial visant à remplacer ces indices par de nouvelles références de taux sans risque (*nearly risk-free rates*) tels que ESTR (EUR), SOFR (USD) et SONIA (GBP).

Dexia est exposé aux indices IBOR, principalement en euro, en dollar US et en livre sterling, par le biais d'instruments financiers amenés à être remplacés ou modifiés dans le cadre de cette réforme via le remplacement du taux d'intérêt de référence. Le cas échéant, la solidité des contrats concernés se trouve renforcée via l'insertion de clauses de remplacement (clauses de *fall-back*), établissant les modalités de remplacement dans le cas d'une cessation d'un taux d'intérêt de référence.

Le groupe a chargé un comité de pilotage de la veille de marché et du suivi des différents développements relatifs à cette réforme afin d'anticiper au mieux les conséquences de la transition vers les nouveaux taux de référence et de gérer le stock de contrats existants. Dexia a également procédé aux analyses juridiques des contrats concernés par la réforme, aux analyses d'impacts financiers des remplacements et aux modifications nécessaires d'un point de vue opérationnel.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, Dexia a poursuivi la préparation de la transition vers les nouveaux taux d'intérêt de référence, notamment en vue de la cessation des indices LIBOR GBP et EONIA prévue respectivement pour le 31 décembre 2021 et le 3 janvier 2022. En particulier, le groupe :

- a adhéré au Protocole ISDA en juin 2021, ce qui a conduit à un amendement automatique des contrats cadres avec les contreparties bilatérales ayant également adhéré au protocole. Par ailleurs, le groupe prévoit de négocier l'ajout de nouvelles clauses de remplacement directement avec ses contreparties de dérivés en cas de non-adhésion au protocole ISDA ;
- a entamé la transition vers l'ESTR de ses accords de cash collatéral en EUR liés à des contrats de dérivés traités avec des contreparties OTC ;
- a engagé une communication active vis-à-vis de ses clients afin que des solutions soient apportées aux contrats de prêts et lignes de crédit concernés par la phase de transition.

Concernant les contrats de dérivés de Dexia traités avec les chambres de compensation, la transition visant à remplacer l'indice de la branche variable des instruments indexés sur l'EONIA et le LIBOR GBP aura lieu respectivement le 15 octobre et le 17 décembre 2021, ce qui permettra au groupe de terminer son travail de mise à jour des contrats concernés ou de mise en œuvre de dispositions de remplacement appropriées d'ici à la fin de l'année 2021.

Les impacts attendus sur les états financiers de Dexia et de Dexia Crédit Local, sur la base de l'avancement des travaux au 30 juin 2021 et en application des amendements à IFRS 9 et IAS 39 sur la réforme des taux d'intérêt de référence<sup>5</sup>, sont détaillés dans le rapport semestriel de Dexia Crédit Local, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com). En particulier, Dexia Crédit Local s'attend à ce que la transition de ses contrats de dérivés

<sup>5</sup> Phase 2 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

de couverture de juste valeur indexés sur le LIBOR GBP génère un impact total positif en résultat de l'ordre de EUR 350 millions, qui sera réparti entre les exercices 2021 et 2022. Cet impact sera engendré par la réévaluation de la juste valeur du risque couvert à la suite de sa redéfinition et correspondra à la reprise du stock d'inefficacité comptable LIBOR GBP/SONIA au moment de la transition.

## 2. Résultats semestriels S1 2021

- *Éléments récurrents (EUR -115 millions), intégrant un coût du risque positif (EUR +47 millions), principalement lié à la revue du scénario macro-économique déterminant les pertes de crédit attendues*
- *Sur l'année, impact légèrement positif des éléments de volatilité comptable (EUR +6 millions) dans un environnement de marché favorable*
- *Éléments non récurrents (EUR -97 millions) principalement liés à la stratégie de réduction du bilan et de transformation du groupe et bénéficiant de reprises de provisions pour litiges*

### A – Présentation des états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2021

#### Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2021 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation conformément à IAS 1 § 25 et 26. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia, développées en annexe 1 de ce communiqué de presse.

### B - Résultats consolidés S1 2021 du groupe Dexia

Afin de faciliter la lecture de ses résultats et d'en mesurer la dynamique au cours de l'année, Dexia ventile son résultat selon trois segments analytiques distincts.

Présentation analytique des résultats S1 2021 du groupe Dexia				
en millions d'EUR	Eléments récurrents	Eléments de volatilité comptable	Eléments non récurrents	Total
<b>Produit net bancaire</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>-63</b>	<b>-51</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-167	0	-5	-172
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-161</b>	<b>6</b>	<b>-68</b>	<b>-223</b>
Coût du risque de crédit	47	0	0	47
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	0	0
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>-114</b>	<b>6</b>	<b>-68</b>	<b>-176</b>
Impôts sur les bénéfices	-1	0	-54	-55
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	0	0	25	25
<b>Résultat net</b>	<b>-115</b>	<b>6</b>	<b>-97</b>	<b>-206</b>
Intérêts minoritaires	0	0	0	0
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>-115</b>	<b>6</b>	<b>-97</b>	<b>-206</b>

Le résultat net part du groupe de EUR -206 millions au 30 juin 2021 se compose des éléments suivants :

- EUR -115 millions sont attribuables aux éléments récurrents<sup>6</sup> ;
- EUR +6 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable<sup>7</sup> ;
- EUR -97 millions ont été générés par des éléments non-récurrents<sup>8</sup>.

## Éléments récurrents

Éléments récurrents			
en millions d'EUR	S1 2021	S1 2020 <sup>(1)</sup>	2020
<b>Produit net bancaire</b>	<b>6</b>	<b>-2</b>	<b>1</b>
<b>Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>-167</b>	<b>-194</b>	<b>-307</b>
dont Charges et dotations hors taxes opérationnelles	-113	-133	-243
dont Taxes opérationnelles	-53	-61	-64
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-161</b>	<b>-196</b>	<b>-306</b>
Coût du risque de crédit	47	-95	-169
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>-114</b>	<b>-291</b>	<b>-475</b>
Impôts sur les bénéfices	-1	1	-1
<b>Résultat net</b>	<b>-115</b>	<b>-290</b>	<b>-476</b>
Intérêts minoritaires	0	-1	-1
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>-115</b>	<b>-289</b>	<b>-475</b>

<sup>(1)</sup> Chiffres retraités.

Le résultat net part du groupe dégagé par les éléments récurrents est de EUR -115 millions au 30 juin 2021, contre EUR -289 millions fin juin 2020.

Le produit net bancaire reflète essentiellement la marge nette d'intérêt, qui correspond au coût de portage des actifs ainsi qu'au résultat de transformation du groupe. Sur le semestre, la marge nette d'intérêt s'inscrit en légère hausse de EUR 8 millions par rapport au 30 juin 2020, pour s'établir à EUR +11 millions au 30 juin 2021, du fait notamment de la baisse du cash collatéral sur le semestre.

Les coûts atteignent EUR -167 millions en baisse de EUR 27 millions par rapport au 30 juin 2020. Ceci reflète essentiellement les efforts de maîtrise des charges générales d'exploitation (EUR -19 millions), ainsi que la baisse des taxes et contributions réglementaires (EUR -8 millions), liée à la réduction du périmètre du groupe.

La principale variation du résultat récurrent par rapport au 30 juin 2020, réside dans le coût du risque. En 2020, la crise de Covid-19 s'était en effet matérialisée par une augmentation des pertes attendues, le coût du risque

<sup>6</sup> Éléments récurrents liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles, le coût du risque et les impôts.

<sup>7</sup> Éléments de volatilité comptable liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA, FVA), la valorisation des dérivés OTC, les différents impacts relatifs aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (notamment les actifs non-SPPI) et la variation de valeur des dérivés couvrant le portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées).

<sup>8</sup> Éléments non récurrents incluant notamment les plus ou moins-values sur cession de participations et d'instruments comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres (incluant les ruptures de relations de couverture), les frais et gains liés à des litiges, les coûts et indemnités résultant de l'arrêt de projets ou de la résiliation de contrats, les frais de restructuration ainsi que les coûts associés aux projets stratégiques de restructuration du groupe ou des impôts ou taxes opérationnels exceptionnels.

s'établissant à EUR -95 millions au 30 juin 2020 contre EUR +47 millions au 30 juin 2021. Le coût du risque du 1<sup>er</sup> semestre 2021 se compose principalement :

- d'une reprise de provisions collectives d'un montant net de EUR +24 millions, résultant de la mise à jour des scénarios macro-économiques utilisés pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 (cf. annexe 2 de ce communiqué de presse) ainsi que de la mise à jour des paramètres de calcul liés à l'évolution du portefeuille (changements de notation, cessions, amortissement naturel), partiellement compensée par une charge liée à la revue de modèles dans le cadre des exercices de backtest ;
- d'une reprise de provisions spécifiques de EUR +20 millions, liée au remboursement anticipé total ou partiel d'expositions, notamment en Grèce et au Royaume-Uni.

Les impôts s'élèvent à EUR -1 million.

## Éléments de volatilité comptable

Au 1<sup>er</sup> semestre 2020, les éléments de volatilité comptable avaient été fortement impactés par le choc lié à la crise du Covid-19 et s'élevaient à EUR -384 millions. Portés par l'amélioration des conditions de marché, ces éléments reviennent en territoire positif pour atteindre EUR +6 millions au 30 juin 2021. La contribution favorable de la *Funding Value Adjustment* (FVA), de la *Credit Value Adjustment* (CVA) et de la *Debt Valuation Adjustment* (DVA) ainsi que la variation positive de la valeur des actifs classés en juste valeur par résultat ont néanmoins été partiellement effacées par des charges liées à la valorisation d'autres éléments de trading.

## Éléments non récurrents

Éléments non-récurrents			
en millions d'EUR	S1 2021	S1 2020	2020
<b>Produit net bancaire</b>	<b>-63</b>	<b>-169</b>	<b>-186</b>
<b>Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>-5</b>	<b>-19</b>	<b>-27</b>
dont Charges et dotations hors taxes opérationnelles	-5	-18	-26
dont Taxes opérationnelles	-1	-1	-1
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-68</b>	<b>-188</b>	<b>-213</b>
Coût du risque de crédit	0	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		101	101
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>-68</b>	<b>-86</b>	<b>-112</b>
Impôts sur les bénéfices	-54	0	0
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	25	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>-97</b>	<b>-86</b>	<b>-112</b>
Intérêts minoritaires	0	0	0
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>-97</b>	<b>-86</b>	<b>-112</b>

Les éléments non récurrents s'élèvent à EUR -97 millions au 30 juin 2021 contre EUR -86 millions au 30 juin 2020 et comprennent notamment :

- Les pertes liées à des cessions d'actifs dans le cadre du programme validé en 2019, pour un montant de EUR -85 millions ;
- Un impact net positif des provisions pour litiges de EUR +18 millions, principalement lié à des reprises de provisions sur des crédits structurés français ;
- EUR +25 millions issus du règlement d'un litige impliquant une ancienne filiale du groupe, enregistrés en résultat des activités abandonnées ;
- Une charge d'impôts différés de EUR -54 millions, liée au transfert de titres de Dexia Crediop vers Dexia Crédit Local Dublin (cf. section Événements et transactions significatifs de ce communiqué de presse).

### 3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

#### A - Bilan et solvabilité

- *Baisse du bilan de 10 % par rapport à fin 2020, à EUR 102,5 milliards au 30 juin 2021, liée à la hausse des taux d'intérêt et à la dynamique de cessions d'actifs*
- *Ratio « Total Capital » robuste à 28,9 % au 30 juin 2021, contre 28,5 % au 31 décembre 2020*

#### a - Évolution semestrielle du bilan

Au 30 juin 2021, le total de bilan consolidé du groupe s'élève à EUR 102,5 milliards, contre EUR 114,4 milliards au 31 décembre 2020, soit une baisse de EUR 11,9 milliards, portée par un environnement favorable de hausse des taux d'intérêt et par la dynamique de réduction des portefeuilles commerciaux.

À l'actif et à taux de change constant, la diminution du bilan s'explique principalement par l'amélioration des éléments de juste valeur et du cash collatéral posté (EUR -10,1 milliards) et dans une moindre mesure par la réduction du portefeuille d'actifs (EUR -3,1 milliards).

Au passif et à taux de change constant, l'évolution du bilan se traduit principalement par la réduction du stock des financements de marché (EUR -6,2 milliards) et par la baisse des éléments de juste valeur et du cash collatéral reçu (EUR -6,7 milliards).

Sur le semestre, l'impact des variations de change sur l'évolution du bilan s'élève à EUR +1,4 milliard.

#### b - Solvabilité

Au 30 juin 2021, les fonds propres « Total Capital » du groupe Dexia s'élèvent à EUR 6,7 milliards, contre EUR 6,9 milliards au 31 décembre 2020. Cette baisse est principalement imputable au résultat net négatif du semestre (EUR -206 millions).

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, deux éléments significatifs sont déduits des fonds propres réglementaires, en ligne avec les exigences de la BCE :

- Le montant théorique de perte correspondant à la remédiation au non-respect du ratio des grands risques qui, au 30 juin 2021, s'élève à EUR -63 millions<sup>9</sup> ;

<sup>9</sup> Cf. communiqués de presse Dexia des 5 février et 26 juillet 2018, disponibles sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com).

- Le montant des engagements irrévocables de paiement (IPC) aux fonds de résolution et autres fonds de garantie, qui s'élève à EUR -68 millions.

Par ailleurs, à la suite de l'inspection sur site (*on site inspection*) relative au risque de crédit qu'elle a menée en 2018, la BCE a émis un certain nombre de recommandations. En conséquence, Dexia a déduit de ses fonds propres prudentiels un montant de EUR -35 millions au titre de complément pour provisions spécifiques.

Les corrections de valeur supplémentaires prises en compte dans les fonds propres réglementaires dans le cadre de l'évaluation prudente (*Prudent Valuation Adjustment – PVA*) s'élèvent à EUR -182 millions au 30 juin 2021, contre EUR -190 millions au 31 décembre 2020. À noter que l'augmentation du facteur de diversification autorisée par l'ajustement temporaire à la CRR (*CRR Quick Fix*) validé par le Parlement européen en juin 2020, qui avait généré un impact positif de EUR +59 millions au 31 décembre 2020, n'a pas été renouvelée en 2021 (cf. annexe 2 de ce communiqué de presse).

Enfin, dans le contexte de la crise de Covid-19, Dexia a fait usage de l'ajustement temporaire à la CRR permettant de réintégrer dans les fonds propres réglementaires les éventuelles nouvelles pertes de crédit attendues comptabilisées selon le référentiel IFRS 9 (*phase-in* dynamique), se traduisant par un impact positif de EUR +106 millions. La neutralisation temporaire des variations de juste valeur de certains actifs souverains et du secteur public classés en juste valeur par capitaux propres a également eu un impact positif de EUR +5 millions sur le niveau du capital réglementaire (cf. annexe 2 de ce communiqué de presse).

Au 30 juin 2021, les actifs pondérés des risques s'élèvent à EUR 23,1 milliards contre EUR 24,2 milliards fin décembre 2020, dont EUR 21,2 milliards au titre du risque de crédit, EUR 0,9 milliard au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Total Capital » de Dexia s'élève à 28,9 % au 30 juin 2021, contre 28,5 % à la fin 2020, un niveau supérieur au minimum requis pour l'année 2021 dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process – SREP*) (cf. section Événements et transactions significatifs de ce communiqué de presse).

Au 30 juin 2021, le ratio « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'établit également au-dessus des exigences minimales à respectivement 25,0 %.

## **B – Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia**

- *Résilience confirmée du modèle de financement : programme annuel de refinancement à long terme clôturé dès juillet 2021*
- *Encours de financement en baisse, en conséquence de la réduction du portefeuille d'actifs et de la diminution du cash collateral*
- *Niveau de LCR élevé sans recours aux facilités de la BCE, en ligne avec la stratégie validée en 2017*

Après une année 2020 fortement impactée par la pandémie de Covid-19, la stabilisation des marchés s'est poursuivie au 1<sup>er</sup> semestre 2021, grâce notamment au support historique des banques centrales. Dans ces conditions favorables, Dexia Crédit Local a maintenu une dynamique d'exécution soutenue de son programme de financement lui permettant notamment de finaliser son programme annuel de refinancement à long terme dès le mois de juillet 2021. Cinq transactions publiques à long terme ont été lancées par Dexia Crédit Local en euro, en livre sterling et en dollar US, pour un montant total de EUR 5 milliards. Toutes ont suscité un intérêt marqué des investisseurs.

Globalement l'encours des financements s'inscrit en baisse de EUR 5,6 milliards par rapport au 31 décembre 2020, pour s'établir à EUR 63,7 milliards le 30 juin 2021. La diminution du besoin de financement est

consécutives à la remontée des taux d'intérêt et s'explique par la réduction du portefeuille d'actifs et du *cash collateral* (EUR -3,4 milliards), dont le montant net s'établit à EUR +19,5 milliards au 30 juin 2021.

En termes de mix de financement, les financements sécurisés s'élèvent à EUR 12,2 milliards au 30 juin 2021 et les financements garantis par les États représentent 78 % de l'encours des financements, soit EUR 50 milliards.

En ligne avec la stratégie suivie depuis 2017, Dexia n'a pas fait appel aux opérations de refinancement de la Banque centrale européenne, confirmant ainsi sa capacité à mobiliser ses réserves sur le marché du repo et à émettre de la dette garantie par les États.

Au 30 juin 2021, la réserve de liquidité du groupe s'élève à EUR 16,6 milliards, dont EUR 10,7 milliards sous forme de cash.

À la même date, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) du groupe s'élève à 245 % contre 222 % au 31 décembre 2020. Ce ratio est également respecté au niveau des filiales, chacune dépassant le minimum requis de 100 %. Le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR) du groupe s'élève quant à lui à 172 %, contre 136 % au 31 décembre 2020.

## Annexes

### Annexe 1 – Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés résumés de Dexia au 30 juin 2021 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*) conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe ayant fait l'objet d'une décision par la Commission européenne en décembre 2012 et réévaluées sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Les principales hypothèses retenues par le management pour la préparation des comptes consolidés résumés au 30 juin 2021 et les zones d'incertitude, renforcées en particulier par la situation liée à la pandémie de Covid-19, sont résumées ci-dessous :

- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire de Dexia Crédit Local ainsi que le maintien de la notation de Dexia Crédit Local à un niveau équivalent ou supérieur au rang *Investment Grade*.
- La poursuite de la résolution suppose que Dexia conserve une bonne capacité de financement qui repose notamment sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés. La confirmation par la Commission européenne de la prolongation de la garantie de liquidité accordée par les États belge et français au-delà du 31 décembre 2021, pour un montant maximal de EUR 75 milliards, constitue un élément de soutien essentiel à la poursuite de la résolution ordonnée du groupe. Les États français et belge ont ratifié les textes de loi relatifs à cette prolongation, respectivement les 29 décembre 2020 et 27 juin 2021.
- Bien que gérant ces risques de façon très proactive, le groupe Dexia demeure très sensible à l'évolution de l'environnement macro-économique et aux paramètres de marché tels que les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité du groupe. Elle pourrait aussi avoir un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers ou des dérivés OTC, dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat ou par les fonds propres et sont susceptibles d'entraîner une variation du niveau de capital réglementaire du groupe.
- En particulier, compte tenu des décisions prises par le conseil d'administration en 2019, relatives à la mise en œuvre d'un plan de cession d'actifs pour un total d'environ EUR 13 milliards<sup>10</sup>, Dexia est exposé à l'évolution de juste valeur de ces actifs jusqu'à leur cession effective.
- Le groupe est par ailleurs exposé à certains risques opérationnels, propres à l'environnement de résolution dans lequel il opère et qui ont été renforcés par le contexte de travail à distance imposé par la pandémie de Covid-19.
- Enfin, des incertitudes résiduelles liées, par exemple, à de nouvelles évolutions des règles comptables et prudentielles sur la durée de la résolution du groupe pourraient provoquer une modification significative de la trajectoire de résolution initialement anticipée.

Lors de son appréciation de la pertinence de la continuité d'exploitation, la direction a examiné chacune de ces hypothèses et zones d'incertitudes.

- Depuis l'entrée du groupe en résolution ordonnée, Dexia a continuellement réduit son besoin de financement et rallongé la maturité des financements levés, dans une optique de gestion prudente de sa liquidité. L'accélération des ventes d'actifs décidée au cours de l'été 2019 a notamment permis une

<sup>10</sup> Impact sur la réduction de la dette en 2022 du plan validé par le conseil d'administration le 19 juillet 2019.

baisse de EUR 5,6 milliards des besoins de financement du groupe par rapport à fin décembre 2020, confortée par la réduction rapide du besoin de financement en dollar US.

Par ailleurs, durant le premier semestre 2021, le groupe a maintenu une dynamique d'exécution soutenue de son programme de financement lui permettant notamment de finaliser son programme annuel de refinancement à long terme dès le mois de juillet 2021. Cinq transactions publiques à long terme ont été lancées par Dexia Crédit Local en euro, en livre sterling et en dollar US, pour un montant total de EUR 5 milliards. Ainsi, Dexia a pu maintenir une réserve de liquidité jugée adéquate avec la restriction de l'accès au financement de la BCE annoncé le 21 juillet 2017<sup>11</sup>, cette dernière s'élevant à EUR 16,6 milliards, dont EUR 10,7 milliards sous forme de cash au 30 juin 2021.

- Dans le cadre des revues semestrielles de la trajectoire financière du groupe, et dans le contexte spécifique lié à la pandémie de Covid-19, une mise à jour des projections financières a été présentée au conseil d'administration de Dexia le 29 avril 2021. Elle intègre notamment un scénario macro-économique « central », basé sur le scénario de référence de la BCE publié en décembre 2020. Ce scénario central prend en compte une forte reprise économique après le choc de 2020, entre autres à la suite du déploiement des campagnes de vaccination. Toutefois, Dexia a jugé ce scénario trop favorable puisque l'effet du choc de 2020 sur les défauts est décalé dans le temps par rapport au contexte spécifique de la pandémie de Covid-19 et à l'application des mesures sanitaires et de support économique. Aussi, une approche prudente a été retenue, tenant compte de l'évolution macro-économique depuis le départ de la crise et non pas uniquement à compter de fin 2020.
- La direction a également tenu compte des contraintes et incertitudes de son modèle opérationnel ainsi que des risques liés à la continuité d'exploitation, inhérents au caractère spécifique de banque en résolution de Dexia. Dans le contexte spécifique lié à la pandémie de Covid-19, la direction a notamment pris des mesures appropriées pour atténuer ce risque, en particulier via la mise en place d'une cellule de crise et le déploiement généralisé du télétravail, ce qui a permis d'assurer pleinement la continuité opérationnelle de la banque.

En conséquence, après avoir tenu compte de l'ensemble de ces éléments et incertitudes, la direction de Dexia confirme qu'au 30 juin 2021, ils ne remettent pas en cause les fondamentaux de la résolution ordonnée du groupe ni l'appréciation de l'application de la convention de continuité d'exploitation. Par conséquent, les états financiers consolidés résumés peuvent être préparés selon les règles applicables à la continuité d'exploitation conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26.

## Annexe 2 – Impacts relatifs au Covid-19

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise pandémique du Covid-19 qui a causé un choc sanitaire et économique sans précédent et amené les États et les banques centrales à prendre des mesures exceptionnelles visant à enrayer la propagation du virus et à soutenir l'économie. Bien que les conséquences économiques de la crise demeurent encore très incertaines à moyen terme, elle a conduit le groupe à mettre en œuvre différentes mesures de prudence, dans le contexte spécifique de résolution ordonnée qui lui est propre.

---

<sup>11</sup> La BCE a annoncé le 21 juillet 2017 la fin de l'accès à l'Eurosystème pour les structures de liquidation à partir du 31 décembre 2021.

**Protection des équipes et continuité opérationnelle**

Dès les prémices de la crise, Dexia a suivi attentivement l'évolution de la situation liée à la propagation du Covid-19. En 2021, le comité de direction du groupe a maintenu le dispositif composé d'une cellule opérationnelle et d'une cellule stratégique de crise afin d'adapter le déploiement des équipes sur site ou à distance en fonction de l'évolution de la pandémie. Ce suivi de proximité et l'adaptation agile de l'organisation ont permis d'assurer la protection des équipes tout en assurant une pleine continuité opérationnelle.

En mars 2021, le groupe a signé avec les partenaires sociaux un nouvel accord concernant l'organisation du travail, permettant à chaque collaborateur de télétravailler jusqu'à trois jours par semaine.

**Détérioration du risque de crédit consécutive à la crise****(i) Revue des scénarios macro-économiques et des secteurs sensibles**

Dans le contexte historique de pandémie, les hypothèses retenues et les estimations réalisées pour la préparation des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2021 ont évolué comparativement à celles retenues lors de la clôture annuelle 2020. En particulier, le groupe Dexia a revu les scénarios macro-économiques inclus dans les mesures ponctuelles (*point-in-time*) et prospectives (*forward looking*) des modèles de probabilités de défaut et de pertes en cas de défaut utilisés pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9.

Ainsi, pour la préparation des états financiers consolidés résumés au 30 juin 2021, le groupe a retenu un scénario macro-économique « central » basé sur les projections publiées par la BCE<sup>12</sup> en décembre 2020 ou par les régulateurs nationaux lorsque disponibles (Belgique, France, Allemagne, Espagne, Grèce, Italie, Irlande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, États-Unis et Tunisie).

Le scénario central prend en compte une forte reprise économique après le choc de 2020, entre autres à la suite du déploiement des campagnes de vaccination. Toutefois, Dexia a jugé ce scénario trop favorable puisque l'effet du choc de 2020 sur les défauts est décalé dans le temps par rapport au contexte spécifique de la pandémie de Covid-19 et à l'application des mesures sanitaires et de support économique. Aussi, une approche prudente a été retenue, tenant compte de l'évolution macro-économique depuis le départ de la crise et non pas uniquement à compter de fin 2020. À titre d'exemple, la croissance du PIB de la zone euro utilisée pour l'année 2021 dans les paramètres Point in Time (-3,7 %) est l'évolution agrégée de l'évolution du PIB constatée sur 2020 (-7,3 %) et de la projection du PIB pour 2021 dans le scénario de la BCE (3,9 %). Les évolutions du PIB prises en compte pour 2022 et 2023 pour la zone euro sont celles de la BCE (respectivement +4,2 % et +2,1 %).

L'approche IFRS 9 prévoit également de prendre en compte l'incertitude macro-économique autour du scénario central (cf. règles d'évaluation comptables). Dans cette approche, une déviation de deux écarts type a été prise en compte sur les indicateurs macro-économiques pour un horizon de projection de 3 ans. Cette déviation est calibrée en comparant les projections macro-économiques des années passées avec les évolutions macro-économiques réellement constatées. Les pertes de crédit attendues résultantes sont ainsi obtenues en pondérant le scénario central avec un scénario amélioré et un scénario dégradé, dans cette plage d'incertitude. Pour le portefeuille de crédit de Dexia, les pertes attendues étant globalement plus sensibles au scénario dégradé qu'au scénario amélioré, la prise en compte des incertitudes autour du scénario central se traduit globalement par une augmentation nette des provisions, comparativement au scénario central seul.

En complément du scénario de base, la BCE a publié un scénario optimiste et un scénario sévère dans le contexte de la pandémie. Ces scénarios, détaillés sur le site de la BCE, fournissent des informations

<sup>12</sup> [https://www.ecb.europa.eu/pub/projections/html/ecb.projections202006\\_eurosystemstaff-7628a8cf43.en.html](https://www.ecb.europa.eu/pub/projections/html/ecb.projections202006_eurosystemstaff-7628a8cf43.en.html)  
[https://www.ecb.europa.eu/pub/projections/html/ecb.projections202009\\_ecbstaff-0940bca288.en.html](https://www.ecb.europa.eu/pub/projections/html/ecb.projections202009_ecbstaff-0940bca288.en.html)

complémentaires sur l'incertitude macro-économique. En tant qu'analyse de sensibilité, le scénario sévère prévoit, sur 3 ans, une croissance réduite du PIB aux alentours de 4 %, alors que le taux de chômage est plus élevé de 2 %. Il en résulte (en considérant que le scénario sévère de la BCE devient le scénario central de Dexia) une augmentation des pertes de crédit attendues de 23 %.

Par ailleurs, Dexia porte une attention particulière aux secteurs économiques sensibles, notamment les secteurs fortement impactés par la crise sanitaire tels qu'identifiés en 2020. Toutes les contreparties susceptibles d'être fragilisées par la crise sont classées systématiquement en phase 2 dès lors qu'elles ne sont pas classées en phase 3. Ceci concerne notamment les aéroports, l'immobilier d'entreprise, les collectivités françaises d'outre-mer et de montagne, les secteurs du pétrole, du gaz, du tourisme-divertissement et le financement des logements étudiants au Royaume-Uni. L'ensemble de ces secteurs sensibles représente une exposition de EUR 12,7 milliards sur un total de EUR 76,8 milliards.

Dexia procède également, sur une base trimestrielle, à une analyse approfondie des contreparties non performantes afin d'estimer les conséquences de la crise sanitaire sur leur situation financière. À ce stade, il n'est pas constaté une hausse significative des événements de défaut.

L'impact favorable de la mise à jour des scénarios macro-économiques, combinée à l'évolution naturelle du portefeuille, s'est traduite par un coût du risque positif sur le 1<sup>er</sup> semestre, à EUR +47 millions (cf. section résultats de ce communiqué de presse).

## (ii) Rééchelonnement de prêts bancaires

Au cours de l'année 2020, le groupe Dexia avait été amené à proposer, à la demande de certains clients, des rééchelonnements de prêts bancaires et avait ainsi accordé des reports de paiement sur des échéances totalisant environ EUR 44,6 millions, dont EUR 8,1 millions en France et EUR 36,5 millions en Italie.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2021, seules trois nouvelles demandes de rééchelonnement ont été formulées en France pour un montant total EUR 1,8 million. En Italie, deux nouvelles demandes de grandes collectivités locales ont été introduites au 1<sup>er</sup> semestre 2021, pour un montant de EUR 18 millions, correspondant à un encours de EUR 300 millions. Ces deux restructurations seront mises en œuvre au 2<sup>e</sup> semestre 2021.

## **Mesures d'assouplissement temporaires concernant les exigences en fonds propres réglementaires des banques**

Dans le cadre de la lutte contre la crise provoquée par l'épidémie de Covid-19, la BCE a annoncé, le 12 mars 2020, une série de mesures visant à assouplir les exigences de fonds propres au titre du SREP. Ces mesures se traduisent par le relâchement du coussin de conservation du capital (*capital conservation buffer*) et des fonds propres supplémentaires (P2G – *Pillar 2 guidance*). Conjointement à l'annonce de la BCE, certaines autorités nationales telles que la France ou le Royaume-Uni ont également procédé à la mise à zéro des coussins contracycliques (*countercyclical buffer*).

En intégrant ces mesures d'assouplissement, l'exigence de fonds propres applicable à Dexia passe à 11,25 % sur une base consolidée, contre 15,25 % initialement communiquée pour l'année 2020. Cette exigence de 11,25 % inclut un niveau de capital supplémentaire de 3,25 % (P2R – *Pillar 2 requirement*) devant être couvert au moins à hauteur de 56 % par des fonds propres « Common Equity Tier 1 » et 75 % par des fonds propres « Tier 1 ».

Le 7 janvier 2021, l'ACPR a informé Dexia qu'en l'absence d'évolution significative de son profil de risque et afin de tenir compte des circonstances exceptionnelles engendrées par la crise sanitaire actuelle, l'exigence de fonds propres totale de 11,25 % était maintenue en 2021.

Par ailleurs, le Parlement européen a validé le 18 juin 2020, une série d'ajustements temporaires au Règlement relatif aux exigences en fonds propres (*Capital Requirements Regulation - CRR*), permettant aux

banques d'atténuer les impacts de la pandémie de Covid-19 sur leurs fonds propres réglementaires. Ainsi, les dispositions transitoires permettent de réintégrer dans les fonds propres réglementaires les éventuelles nouvelles pertes de crédit attendues comptabilisées en 2020 et 2021 selon le référentiel IFRS 9.

Une neutralisation temporaire, au niveau du capital réglementaire, des variations de juste valeur de certains actifs souverains et du secteur public classés en juste valeur par capitaux propres est également autorisée.

Enfin, les actifs pondérés des risques (*Risk-weighted assets* - RWA) des expositions souveraines des États membres de l'Union européenne ont été temporairement réduits à 0 % pour les expositions libellées et financées dans la monnaie nationale d'un autre État membre. Les RWA des expositions liées aux infrastructures ont quant à eux été temporairement réduits de 25 %.

Dexia et ses filiales ont fait usage de ces dispositions temporaires lors de l'établissement de leurs états prudentiels et de leurs ratios de solvabilité au 30 juin 2021 (cf. section solvabilité de ce communiqué de presse).

A noter que l'augmentation temporaire du facteur de diversification de 50 à 66 % applicable dans le cadre de l'évaluation prudente (*Prudent Valuation Adjustment* - PVA), permettant de limiter le montant de correction de valeur supplémentaire à prendre en compte dans le calcul des fonds propres prudentiels, ne s'applique plus en 2021.

### Annexe 3 - Compte de résultat consolidé (données non auditées)

Compte de résultat consolidé - format ANC			
en millions d'EUR	S1 2021	S1 2020	2020
<b>Produit net bancaire</b>	<b>-51</b>	<b>-555</b>	<b>-216</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-172	-212	-334
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-223</b>	<b>-767</b>	<b>-550</b>
Coût du risque de crédit	47	-95	-169
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	101	101
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>-176</b>	<b>-761</b>	<b>-618</b>
Impôts sur les bénéfices	-55	1	-1
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	25	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>-206</b>	<b>-760</b>	<b>-619</b>
Intérêts minoritaires	0	-1	-1
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>-206</b>	<b>-759</b>	<b>-618</b>

## Annexe 4 – Bilan simplifié (données non auditées)

Principaux agrégats de bilan - format ANC			
en millions d'EUR	30-06-2020	31-12-2020	30-06-2021
<b>Total de l'actif</b>	<b>121.172</b>	<b>114.427</b>	<b>102.540</b>
<i>Dont</i>			
Caisse et banques centrales	5.738	9.866	9.032
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	17.404	12.950	10.238
Instruments dérivés de couverture	1.240	1.263	808
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4.097	3.369	2.798
Titres au coût amorti	39.934	37.332	35.816
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	23.016	21.507	18.097
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	29.090	27.532	25.156
<b>Total des dettes</b>	<b>114.817</b>	<b>107.740</b>	<b>95.912</b>
<i>Dont</i>			
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	16.444	12.525	10.958
Instruments dérivés de couverture	21.439	20.548	16.976
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12.283	9.831	7.934
Dettes envers la clientèle	2.690	6.824	7.813
Dettes représentées par un titre	61.268	57.360	51.657
<b>Capitaux propres</b>	<b>6.355</b>	<b>6.687</b>	<b>6.628</b>
<i>Dont</i>			
Capitaux propres part du groupe	6.295	6.631	6.572

## Annexe 5 – Adéquation du capital (données non auditées)

en millions d'EUR	30-06-20	31-12-20	30-06-21
Common Equity Tier 1	6.365	6.795	6.588
Total Capital	6.461	6.891	6.684
Actifs pondérés des risques	27.175	24.196	23.134
Ratio Common Equity Tier 1	23,4%	28,1%	28,5%
Ratio Total Capital	23,8%	28,5%	28,9%

## Annexe 6 – Exposition au risque de crédit (données non auditées)

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, Dexia a modifié l'EAD utilisée à des fins de communication externe, afin de la mettre en cohérence avec l'EAD utilisée dans les reportings COREP. À cette fin, Dexia publie désormais une EAD nette des provisions telles que définies par IFRS 9. L'impact total de ce changement sur le montant de l'EAD au 31 décembre 2020 est très limité, à EUR 26 millions. Afin de permettre la comparaison entre les différentes périodes, une colonne a été ajoutée aux tableaux d'exposition publiés dans ce communiqué de presse.

## Répartition par zone géographique

en millions d'EUR	31-12-20		30-06-21
	EAD IFRS	EAD COREP	EAD COREP
France	20.962	21.041	19.773
Royaume-Uni	20.648	20.549	18.291
Italie	18.643	18.485	17.816
Etats-Unis	4.628	4.626	4.332
Espagne	4.646	4.602	4.273
Portugal	3.673	3.666	3.430
Japon	3.083	3.073	2.903
Autres pays européens	2.551	2.538	2.749
Allemagne	657	645	833
Europe centrale et de l'Est	857	858	662
Canada	601	592	403
Scandinavie	92	92	130
Tunisie	128	113	108
Suisse	95	95	39
Amérique centrale et du Sud	37	37	35
Asie du Sud-Est	6	6	5
Autres <sup>(1)</sup>	1.551	1.866	1.758
<b>Total</b>	<b>82.858</b>	<b>82.884</b>	<b>77.540</b>

(1) Inclut les entités supranationales, l'Australie.

## Répartition par type de contrepartie

en millions d'EUR	31-12-20		30-06-21
	EAD IFRS	EAD COREP	EAD COREP
Secteur public local	33.251	33.165	30.039
Souverains	28.595	28.421	26.784
Etablissements financiers	6.218	6.184	6.099
Financements de projets	6.581	6.321	5.963
Entreprises	5.584	5.567	5.465
Rehausseurs de crédit	1.317	1.317	1.274
ABS/MBS	1.311	1.240	1.243
Particuliers, PME, indépendants	0	669	673
<b>Total</b>	<b>82.858</b>	<b>82.884</b>	<b>77.540</b>

## Répartition par notation (système de notation interne)

	31-12-20		30-06-21
	EAD IFRS	EAD COREP	EAD COREP
AAA	19,8%	20,0%	19,9%
AA	6,2%	6,2%	5,6%
A	24,2%	24,1%	22,8%
BBB	41,9%	41,5%	43,0%
Non Investment Grade	7,3%	7,1%	7,4%
D	0,6%	0,5%	0,6%
Pas de notation	0,1%	0,7%	0,7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Annexe 7 – Exposition sectorielle du groupe (EAD sur contreparties finales – données non auditées)

Exposition sectorielle du groupe sur certains pays							
en millions d'EUR	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS	dont expositions souveraines	dont rehausseurs de crédit
France	19.773	4.714	1.892	1.608	0	10.984	575
Royaume-Uni	18.291	8.930	6.108	1.499	1.213	0	541
Italie	17.816	8.152	83	123	1	9.457	0
Etats-Unis	4.332	1.790	1.099	916	2	367	158
Espagne	4.273	2.810	836	226	27	374	0
Portugal	3.430	543	32	0	0	2.855	0
Japon	2.903	2.655	0	248	0	0	0
Tunisie	108	0	0	0	0	108	0

  

Exposition sectorielle du groupe par notation								
en millions d'EUR	Total	AAA	AA	A	BBB	NIG°	D pas de notation	
Secteur public local	30.039	1.905	2.984	9.096	11.270	4.581	170	32
Souverains	26.784	13.381	0	985	12.310	108	0	0
Etablissements financiers	6.099	0	105	4.548	1.427	2	0	17
Financements de projets	5.963	0	17	754	3.936	973	283	0
Entreprises	5.465	0	0	1.138	4.268	43	2	14
Rehausseurs de crédit	1.274	0	0	1.116	0	27	0	0
ABS/MBS	1.243	2	1.212	2	158	0	0	0
Particuliers, PME, indépendants	673	155	0	0	14	0	0	504
Total	77.540	15.443	4.318	17.639	33.383	5.734	455	567

## Annexe 8 – Qualité des actifs (données non auditées)

Qualité des actifs		
en millions d'EUR	31-12-20	30-06-21
Actifs dépréciés <sup>(1)</sup>	556	503
Provisions spécifiques <sup>(2)</sup>	134	114
dont phase 3	125	110
POCI	9	4
Ratio de couverture <sup>(3)</sup>	24,1%	22,6%
Provisions collectives	320	296
dont phase 1	21	24
phase 2	299	272

(1) Encours : calculé sur le périmètre provisionable IFRS 9 (juste valeur par capitaux propres + coût amorti + hors bilan)

(2) Provisions : en cohérence avec la partie du portefeuille prise en compte dans le calcul de l'encours, incluant les montants de provisions sur les encours POCI (Purchased or Originated Credit Impaired).

(3) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés

## Annexe 9 – Notations

Notations au 30 juin 2021			
	Long terme	Perspective	Court terme
<b>Dexia Crédit Local</b>			
Fitch	BBB+	Stable	F1
Moody's	Baa3	Stable	P-3
<i>Moody's - Counterparty Risk (CR) Assessment</i>	<i>Baa3(cr)</i>		<i>P-3(cr)</i>
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
<b>Dexia Crédit Local (dette garantie)</b>			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+

### Contacts presse

Service Presse – Bruxelles  
 +32 2 213 57 39  
 Service Presse – Paris  
 +33 1 58 58 58 49

### Contact investisseurs

Investor Relations - Paris  
 +33 1 58 58 58 53  
 Investor Relations - Bruxelles  
 +32 2 213 57 66